



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

São Tomé et Príncipe

Question écrite n° 22663

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique confuse qui règne actuellement à São Tomé et Príncipe. Le 16 juillet 2003 à l'aube, ce petit État insulaire d'Afrique équatoriale a été le théâtre d'un coup d'État militaire. Le commandant Fernando Pereira, qui serait à l'origine du putsch, a déclaré l'état d'urgence et appelé les membres du Gouvernement et du Parlement à se rendre au quartier général de la police. Il a, par ailleurs, justifié ce coup d'État comme une réponse à l'instabilité politique du pays et aux difficultés économiques, ajoutant que la communauté internationale devait permettre au peuple de São Tomé et Príncipe de résoudre eux-mêmes tous les défis auxquels ils sont confrontés. Par ailleurs, la situation prend une évolution inquiétante au plan régional, sachant que le Nigeria refuse le fait accompli du putsch, car lorgnant avec beaucoup d'instance sur la future exploitation des notables réserves pétrolières sous-marines repérées il y a peu dans les eaux territoriales de São Tomé et Príncipe. Compte tenu de cette situation susceptible de dégénérer en un conflit régional, elle lui demande de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

La crise politique qui a récemment eu lieu à São Tomé et Príncipe a connu une issue remarquable qui mérite d'être saluée. Le rétablissement de la légalité constitutionnelle, symbolisé par le retour du président Fradique de Menezes dans l'archipel, une semaine à peine après son éviction par des militaires, est une bonne nouvelle dont la France se félicite. La France rend à cet égard hommage aux efforts réalisés par l'ensemble des médiateurs qui ont rendu possible ce retour. Le rôle éminent joué par la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), et notamment par le Congo Brazzaville qui en assure la présidence, doit être relevé. Le rétablissement du président Fradique de Menezes est un succès diplomatique majeur pour l'Afrique, dans l'esprit du NEPAD et de la renaissance africaine, autour de l'idée de bonne gouvernance, c'est-à-dire du concept de légitimité politique. Il conforte la politique que la France entend mener, en appui aux organisations régionales, dans la résolution des crises du continent. La tentative de coup de force à São Tomé et Príncipe s'inscrit dans un cadre régional assez agité. Aux ambitions régionales du Nigeria, qui a signé en 2001 un accord d'exploitation pétrolière avec São Tomé et Príncipe, et de l'Angola se superposent en effet des différends frontaliers, notamment entre le Nigeria et le Cameroun, et entre le Gabon et la Guinée équatoriale. A ce stade, un conflit régional ne semble toutefois pas envisageable. La France observe avec attention ces évolutions et approfondit ses relations avec les États de la région. Des liens privilégiés l'unissent en effet aux pays francophones du golfe de Guinée. La France entretient également des relations fournies avec le Nigeria, l'Angola et les nouveaux États pétroliers de la région : São Tomé et Príncipe et la Guinée équatoriale. La Guinée équatoriale appartient à la zone franc et elle est membre, avec São Tomé et Príncipe, de l'Organisation internationale de la francophonie. La France est en outre le deuxième dispensateur d'aide à la Guinée équatoriale et le troisième à São Tomé et Príncipe.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22663

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5907

Réponse publiée le : 15 septembre 2003, page 7091